

## ABONNEMENT.

## Saumur :

Un an. . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 15  
Trois mois . . . . . 8

## Poste :

Un an. . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

## On s'abonne :

## A SAUMUR,

Chez tous les Libraires ;

## A PARIS,

Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
Passage des Princes.

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . 20 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

## RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
Sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

## On s'abonne :

## A SAUMUR,

Chez tous les Libraires ;

## A PARIS,

Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

25 Avril 1873.

## Chronique générale.

La disparition de M. Cantonnet continue de défrayer les menus propos de la politique. Aujourd'hui, une nouvelle version circule de cette disparition.

A toutes les causes, plus ou moins exactes, déjà données de la fugue de l'ex-préfet, vient s'ajouter celle-ci : objet de menaces inquiétantes pour sa sécurité personnelle, M. Cantonnet aurait cru devoir s'y soustraire provisoirement en laissant ignorer le lieu de sa retraite.

On doit se rappeler qu'au moment où, sur les instances du préfet, fut présentée la loi relative à la suppression de la mairie centrale de Lyon, M. Cantonnet reçut un certain nombre de lettres anonymes, dont il fut alors beaucoup parlé.

On parle toujours de la démission plus ou moins prochaine de M. de Goulard. La nomination de M. Pascal a fort mécontenté le ministre, et ce n'est qu'à la prière de ses amis du centre droit qu'il s'est décidé à garder son portefeuille jusqu'à ce jour. Mais on assure qu'il s'est décidé à se retirer après le 27 avril, quel que soit le résultat de l'élection de Paris. On désigne M. Martel comme devant le remplacer.

On sait que M. Jules Simon vient de faire une absence de quelques jours. On assure qu'il avait été envoyé *incognito* à Lyon par M. Thiers, pour étudier sur les lieux l'état des esprits.

M. Jules Simon a trouvé l'exaltation républicaine tellement grande qu'il a rapporté l'impression que ce serait folie que de croire à l'installation possible en France d'un autre gouvernement.

C'est sous cette impression que M. Jules Simon aurait cru pouvoir se permettre, vis-à-vis de la majorité monarchique de l'Assemblée nationale, l'inconvenance qu'il a commise dans son discours de Sorbonne.

M. Jules Grévy, qui était allé passer quelques jours dans le Jura, est arrivé avant-hier à Paris. Il a été immédiatement sollicité d'écrire une lettre en faveur de la candidature Rémusat. M. Grévy, dont tout le monde connaît et apprécie la réserve, a d'abord fait la sourde oreille. Mais comme M. Thiers attache une grande importance à ce que cette lettre soit écrite et publiée, il paraît bien difficile que l'honorable M. Grévy puisse se dispenser de l'écrire.

On annonce que la division du secrétariat général, du personnel central et de la statistique, au ministère de l'agriculture et du commerce, est supprimée. Les services dont elle se composait seront placés désormais sous les ordres immédiats du secrétaire général.

Au ministère des cultes, on s'entretient beaucoup de certaines nominations dans l'ordre supérieur ecclésiastique. M. Langénieux, vicaire général de l'archevêché de Paris, serait nommé évêque de Nevers, à la place de M<sup>o</sup> Forcade, en ce moment à Rome, et qui deviendrait archevêque.

On prête le mot suivant à M. de Rémusat : « Si je n'étais pas candidat, je voterais pour Barodet. » Ce mot nous confirme dans ce que nous avons toujours pensé, à savoir que M. de Rémusat n'est qu'un sceptique.

On assure que le fils de M. Casimir Périer, qui vient d'épouser la nièce de M. Vitet, a reçu de M. Thiers en cadeau de noces une recette des finances à Paris.

On écrit de Lyon au *Siècle* que les membres du conseil général, dévoués à la République et à la liberté, viennent d'émettre un vœu tendant au rétablissement des franchises municipales de Lyon dans le plus bref délai.

D'un autre côté, nous lisons dans un autre journal de la même nuance que la présence de M. Brunel au sein du conseil a excitée la protestation des radicaux.

## CHRONIQUE ÉLECTORALE.

Les murs de Paris sont à profusion couverts d'affiches jaunes, sur lesquelles s'étale en gros caractères la déclaration de M. Grévy au comité Allou.

Celle de M. Cernuschi jouit d'un égal honneur.

Le gouvernement ne songera-t-il pas aussi à faire un jour placarder l'adhésion du prince de Bismark ?

Plusieurs comités électoraux conservateurs se sont déjà organisés dans les divers arrondissements et ont fait parvenir leur adhésion à la candidature du colonel Stoffel.

A la réunion tenue lundi à Grenelle, rue Croix-Nivert, où la candidature du colonel Stoffel a été vigoureusement soutenue par M. Lachaud fils, les trois candidatures ont été mises aux voix à la fin de la séance.

M. Barodet a obtenu les deux tiers des votes.

M. le colonel Stoffel l'autre tiers. Aucun électeur ne s'est prononcé en faveur de M. de Rémusat.

Cette réunion, presque exclusivement composée d'ouvriers, avait attiré rue Croix-Nivert plus de 500 personnes. Aucune invitation n'avait été adressée aux partisans de la candidature Stoffel.

C'est la logique elle-même et toute seule

qui a fait son œuvre : M. Barodet est l'homme de la Révolution, le colonel Stoffel le défenseur de l'ordre. Le candidat officiel ne représente rien que la servilité et l'équivoque.

Encore une manœuvre de la dernière heure !

L'*Avenir national* croit pouvoir annoncer que les négociations en vue de la libération de Verdun sont sur le point d'aboutir. D'après une rumeur qui circule dans les régions officielles, ajoute l'*Avenir national*, la nouvelle convention pourrait être signée avant la fin de la semaine et être annoncée la veille ou l'avant-veille des élections.

Les lettres écrites des départements pour les députés autorisent à croire que les diverses fractions conservatrices comprennent tous les dangers de la politique de M. Thiers et vont revenir à Versailles bien décidés à livrer la bataille contre les radicaux et, au besoin, contre M. Thiers.

Le silence gardé dans la dernière réunion de la commission de permanence ne doit pas être interprété comme un signe de faiblesse, tout au contraire, le parti pris du silence ne servira qu'à mieux préparer la lutte, au retour de l'Assemblée.

Le *Journal des Débats* s'indigne encore aujourd'hui de la prétendue alliance entre les légitimistes et les bonapartistes, et, dans ce même numéro, il publie une lettre de son collaborateur M. Laboulaye en faveur de la candidature Rémusat ; or, c'est ce même Laboulaye qui, dans ce même *Journal des Débats*, déploya tant d'ardeur pour le plébiscite napoléonien de 1870 !

M. de Rémusat est d'une fécondité rare dans ses manifestations. Devant le comité républicain conservateur, il s'est posé comme candidat *conservateur et libéral* ; il est présenté par les républicains de la gauche comme *républicain démocrate*, les premières affiches de ce candidat officiel portaient son nom, sans aucune qualification. Aujourd'hui ont été posées de nouvelles affiches qui portent : *Rémusat, candidat républicain*.

18

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## UNE CONVERSION

PAR LE COMTE

DE RAOUSSET-BOULBON.

(Suite.)

X.

POÉSIE BRUNE.

Toute mon exaltation était tombée pièce à pièce sous le positivisme implacable de Louis Monot. Les aspirations du cœur étaient refoulées maintenant sous les glaces de la raison, qui reprenait en moi son empire.

Je revenais, honteux de moi-même, presque irrité contre Claire, cause innocente d'une faiblesse que je me reprochais.

Quand la porte massive de l'hôtel Langevais se rouvrit devant mes pas, lorsque mes pieds recommencèrent à fouler ces appartements

somptueux où tout flattait si bien mes ardeurs sensuelles de jouissances par la richesse, je me pris à rire de cette niaiserie qui m'avait inspiré de remplacer tant d'opulence par je ne sais quel amour de romance en trois couplets.

Les paroles de Louis Monot faisaient leur chemin : le vieil homme réparaisait.

Aujourd'hui que tout est fini, plus de deux mois après, maintenant que le calme a remplacé le désordre de mes idées, je rougis de me rappeler qu'une dureté presque brutale chassa de ma pensée l'ineffable douceur dont Claire l'avait enivrée.

Sous l'influence de mon sceptique ami, j'avais retrouvé, dans toute leur crudité, mes théories parisiennes sur le cas qu'on doit faire des hommes, des sentiments, de l'impulsion du cœur ; sur la vie, que j'appelais une farce grotesque, indigne d'être prise au sérieux par un homme de tête.

« Suis-je donc venu chercher ici des amourettes ? me disais-je en montant l'escalier, que je foulais en maître ; à quoi bon l'amour ? Ruiné, ce qu'il me faut, c'est une fortune

nouvelle, c'est une héritière, fût-elle stupide et bossue. Je la trouve belle, intelligente, impressionnable, et je me laisse aller à la première séduction qui m'arrête : imbécile ! »

Au moment d'entrer au salon, je m'aperçus que je portais encore à la boutonnière la rose cueillie par la main de Claire : je l'arrachai vivement et m'approchai d'une fenêtre pour la jeter ; mais, quelle merveilleuse facilité d'impressions diverses lorsque des sentiments opposés se disputent la possession de notre âme ! au moment d'accomplir ce sacrifice, mon cœur battit, je m'arrêtai, je regardai cette fleur avec une tendresse involontaire, et, ne pouvant me résoudre à m'en séparer, je la cachai dans mon sein. — Toujours la lutte de l'esprit et du cœur !

Mes cousines étaient au salon. Je rencontrai à la fois leur sourire, si différent, mais si gracieux sur ces deux visages.

Dominé par mes idées nouvelles, je me détournai de Claire, et ne lui adressai que des banalités polies ; tous mes regards et tous mes soins furent pour sa compagne.

Claire n'eut pas de peine à s'en apercevoir : un étonnement douloureux se peignit dans ses yeux ; elle dut se demander intérieurement si elle m'avait offensé ; la pauvre enfant ne pouvait me comprendre.

Berthe ne remarqua pas ce changement ; n'avait-elle pas de moi tout ce qu'elle pouvait désirer ? Rien ne rend aveugle comme une affection satisfaite !

Elle me fit d'affectueux reproches sur ce que je les avais abandonnées à déjeuner. Je m'excusai en disant que j'avais à Dijon un ami, M. Louis Monot, procureur de la République, et que j'étais allé déjeuner chez lui.

La vérité est que je n'avais pas déjeuné. Les orages du cœur s'accroissent mal des soins matériels de la vie.

— Vos amis sont les nôtres, me dit Berthe ; M. Louis Monot sera le bienvenu à l'hôtel Langevais.

Cette fière fille de si grande maison, ouvrant à mon ami Monot ce salon presque inaccessible, me donna la mesure des progrès que j'avais faits dans son affection et

Quelle confiance peut donc inspirer un candidat qui prend ainsi toutes les couleurs?

M. Thiers est furieux, dit-on, contre la candidature du colonel Stoffel. Les premières affiches de ce candidat ont été posées aujourd'hui et portent : colonel Stoffel, candidat conservateur.

## CATHOLIQUES ET PROTESTANTS.

Sous ce titre, le *Figaro* publie un remarquable article dont nous détachons les lignes suivantes :

A l'heure qu'il est, quelles sont les nations qui ont la liberté de conscience? ce sont les nations catholiques!... Quelles sont les nations qui la violent? ce sont les nations protestantes! C'est un fait que l'on ne considère pas assez, que j'ai ignoré moi-même, et qui est vraiment bien extraordinaire.

La France, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, la Belgique, toutes les unes après les autres, ont fini par accorder la liberté des cultes; liberté complète, absolue, c'est-à-dire la même loi pour tous; tandis que l'Angleterre, la Prusse, la Suisse, la Suède, oppriment les consciences, et, avant de juger un homme, elles lui demandent : Êtes-vous catholique? Êtes-vous protestant? de sorte que c'est la religion du libre examen qui, menant à son principe, violente la foi, tandis que les peuples dont la religion est, par son essence même, autoritaire et intolérante, ont désormais la loi des cultes.

Et, chose plus extraordinaire encore, c'est que le protestantisme, qui avait l'honneur de représenter la liberté dans les siècles de violence, d'arbitraire et de servitude, représente aujourd'hui la persécution dans un siècle de liberté et de progrès!...

Absolument comme les républicains qui, renversant les souverains au nom de la liberté, s'empressent d'établir le despotisme dès qu'ils arrivent au pouvoir.

Aujourd'hui les rôles sont changés. Notre pays est menacé comme jamais il ne l'a été depuis la guerre de Cent-Ans.

La Prusse et la Commune ont juré sa mort; et, pour le frapper, elles croient d'abord anéantir le catholicisme. Tandis que la révolution s'acharne après notre Eglise, M. de Bismark la poursuit à travers l'Europe entière.

De sorte que le catholicisme qui, il y a cinquante ans, avait le malheur de régner dans certains pays par la force, et qui, en France, semblait sortir du champ de bataille de Waterloo, le catholicisme a aujourd'hui l'honneur suprême, avec son Pape prisonnier et dépouillé, de représenter en Europe la liberté de conscience, et par-dessus tout, de représenter en France la religion persécutée par l'étranger et la religion frappée par la Commune.

Le prêtre catholique est aujourd'hui l'homme que le Prussien maudit et que le communisme assassine! c'est un bien grand honneur!

A cause de cela, jamais la bannière de

notre religion ne m'a paru si haut placée par les événements eux-mêmes. La voilà qui devient, pour ainsi dire, le drapeau de la France. A Strasbourg, les jésuites, cernés dans une église et chantant leurs cantiques jusqu'à la dernière heure, sortent la croix à la main, chassés et outragés par les soldats prussiens, acclamés par la population entière, si bien que les juifs eux-mêmes s'écriaient :

— Eh bien! alors, nous aussi nous sommes jésuites!...

Que les catholiques ne se plaignent donc pas. Jamais leur cause n'a été plus belle. L'Alsace, transformée en Pologne, rend notre religion populaire, et le Pape, dépouillé et prisonnier, lui rend le prestige des premiers temps!

SAINT-GENEST.

## LA LÉGENDE DU COUP DE MARTEAU.

Toutes les sottises qui ont été débitées jadis à Paris, dans les réunions publiques, et qui ont été suivies de la Commune, de la défaite, de l'incendie, des fusillades, viennent d'être renouvelées avec la même extravagance à l'occasion des élections du 27 avril; et les auditeurs des divers clubs viennent de les avaler avec la même imbécillité qu'autrefois.

« Après cette nouvelle période électorale, on ne peut plus se faire illusion, dit un écrivain de *Paris-Journal* : le peuple est exactement ce qu'il était avant nos malheurs, et, pour lui plaire, il faut toujours lui resasser les mêmes balivernes, les mêmes folies. Nous sommes déjà retombés dans l'ornière de la boue; demain, nous retomberons dans l'ornière du sang. »

Cet état incurable du peuple français a amené ce même collaborateur de la feuille parisienne à raconter la vieille légende du *Coup de marteau*, sortie de son fécond cerveau.

La voici :

« Au commencement du monde, avant d'indiquer aux peuples quelle partie de la terre ils devraient occuper, et à quel moment ils devraient entrer en scène, le bon Dieu leur distribua d'abord les défauts, puis les qualités. Il avait une petite baguette d'ivoire à la main, la posait sur le front de chacun : Toi, Anglais, tu auras telle et telle qualité. Puis au second tour : tu auras tel et tel défaut; et ainsi pour tous les autres.

« Comme le bon Dieu est juste, il avait voulu que tout le monde fût également traité, qu'il n'y eût pas de jaloux. Là où il avait mis un peu plus de finesse, il avait mis un peu moins de courage; là où il avait mis un peu plus d'énergie, il avait mis un peu moins de sensibilité. Mais voilà que tout d'un coup on entend une grande clameur et qu'on entoure le bon Dieu, en criant : « au voleur! au voleur! » On venait de s'apercevoir que le Français avait voulu faire une malice au bon Dieu, en défilant deux fois pour la distribution des qualités et en se faisant adjuger double part. Les autres

n'étaient pas contents et venaient se plaindre :

« — Le Français, disaient-ils, sera trop riche, trop prospère, trop glorieux, trop puissant. Comme vous lui avez donné une bonne dose de vanité, il nous humiliera, il nous écrasera. La vie ne nous sera plus tenable. Bon Dieu! Bon Dieu! reprenez-lui tout ce qu'il s'est fait donner par supercherie.

« — Ce que vous me demandez-là est impossible, répondit le bon Dieu. Ce qui est donné est donné; je ne puis le reprendre. Mais soyez tranquilles, je vais faire en sorte qu'il ne puisse s'en servir utilement.

« Et faisant revenir le Français devant lui, de sa baguette d'ivoire il lui donna un petit coup sec sur le crâne. Le crâne se fêla. La fêlure ne s'est jamais fermée. On ne la voit pas, tellement elle est petite, mais elle y est toujours. Et de cette façon la ruse du Français ne l'a guère avancé : les qualités qu'il a voulu escroquer ne lui profitent pas. Les autres peuples, avec le seul lot qu'ils ont reçu, sont prospères et plus heureux que lui avec sa double part.

« Voilà ce qu'on appelle la *Légende du Coup de marteau*... A. RAIBAUD. »

## Nouvelles militaires.

Afin d'assurer le plus largement possible les moyens d'instruction mis à la disposition des engagés volontaires d'un an, le général de Cissey a arrêté que ces jeunes militaires seraient traités comme les sous-officiers des corps de troupe, en ce qui concerne la fourniture des théories nécessaires à leur instruction.

D'après cette disposition bienveillante, chaque volontaire recevra gratuitement un exemplaire des théories données aux sous-officiers de l'arme à laquelle ils appartiennent, quand elles se rapportent aux connaissances exigées par le programme des examens à subir en fin d'année.

Ordre a été donné au préfet maritime, à Brest, de tenir deux compagnies d'infanterie de marine prêtes à partir pour la Cochinchine. Mêmes ordres ont été donnés à Cherbourg pour une compagnie.

On annonce le projet d'une organisation nouvelle de l'aumônerie militaire en France, projet dont aurait été saisie l'Assemblée, la veille de son départ. Il y aurait une aumônerie par régiment et une aumônerie générale, ayant un règlement et un avancement particuliers.

Il n'est pas besoin d'avoir assisté à beaucoup de réunions électorales pour comprendre combien on doit se féliciter de ce que la loi du 27 juillet dernier ait interdit aux militaires le droit de voter.

Lors de la discussion de la loi, cette disposition avait cependant soulevé beaucoup de critiques, et l'on ne comprenait pas bien

la nécessité de faire de l'armée une classe à part dans l'Etat, au moment même où l'on décidait que tous les citoyens devaient être tour à tour appelés sous les drapeaux.

C'est que la commission qui présentait le projet n'avait pas osé avouer le véritable mobile auquel elle obéissait. Elle avait mis en avant la question de discipline, mais on n'ignorait pas que ce n'était qu'un prétexte. Si les colonels, comme c'est d'ailleurs leur devoir, laissent leurs subordonnés entièrement libres, s'ils se contentent de voter le mieux qu'ils peuvent, pour leur propre compte, sans rien espérer ni rien craindre du résultat des élections dans leur régiment, leur prestige n'en sera nullement diminué.

Sans doute, il n'en a pas toujours été ainsi, mais ce n'est pas loi qui était mauvaise, c'est l'application qui en était défectueuse.

La vérité est que les gouvernements ne se soucient pas toujours de faire publiquement le compte des soldats qui leur sont dévoués jusqu'au vote; les dernières élections ont montré les dangers de cette pratique.

Cela ne paraissait pas cependant une raison suffisante pour placer l'armée sous un régime à part, car il suffisait de porter à 25 ans la limite d'âge exigée pour être électeur : la presque totalité des simples soldats se serait trouvée par cela même exclue du scrutin, auquel pouvaient sans inconvénients prendre part les officiers, les sous-officiers et les quelques soldats comptant plus de 5 années de service actif.

Et même on ne voyait pas grand mal à permettre à quelques-uns l'accès de l'Assemblée; les affaires militaires auraient pu ainsi être traitées par ceux qui les connaissent; c'était peut-être une expérience à faire.

Mais le triste spectacle que Paris nous offre en ce moment a forcément modifié cette manière de voir, et toutes les autres considérations disparaissent devant le danger qu'il y aurait à laisser les soldats pénétrer, même en petit nombre, dans la salle où s'agitent les questions électorales. Il faut que ces réunions soient interdites aux militaires d'une manière absolue, car ce n'est pas seulement l'autorité de leurs chefs qui pourrait se trouver compromise.

Le désintéressement, l'abnégation, et toutes les vertus qui sont l'honneur et la seule richesse de l'armée, ne sont pas si tenaces au cœur de l'homme qu'elles puissent résister à toutes les épreuves; elles ont, au contraire, besoin de quelques illusions, et il faut éviter de faire connaître aux soldats de trop près les gens auxquels ils sont tenus, à un certain moment, de faire le sacrifice de leur existence.

Si un militaire honnête, en sortant du club de la rue Cadet, par exemple, était persuadé que les individus qui s'agitaient autour de lui, représentent, comme moralité et comme intelligence, la majorité des Français, il faudrait lui supposer un sentiment du devoir bien vif, pour penser que le lendemain il reprendra son service avec le même zèle.

Au contraire, il est fort à craindre qu'au souvenir de insanités qu'il a entendu débi-

du dévouement qu'elle porterait à son seigneur et maître.

La conversation continua entre Berthe et moi, très-affectueuse, pleine de prévenances de sa part, mais un peu contrainte de la mienne; cependant, je finis par y apporter une galté nerveuse. Claire, à qui mon changement ne pouvait échapper, était devenue très-pâle. Pour elle ou pour moi, elle se mit au piano et joua un morceau dont j'avais fait un grand éloge. Au lieu des félicitations pleines de chaleur que je lui avais adressées la veille, je me renfermai dans un compliment poli. Fidèle aux leçons de Louis Monot, je continuais avec une persistance féroce à briser cet amour naissant.

Berthe m'avait offert, la veille, de me faire visiter les curiosités de Dijon, M. de Langevais nous accompagna; Claire prit un prétexte pour ne pas sortir. On était au mois de septembre, deux heures venaient de sonner; nous parcourûmes Dijon par un temps d'une douceur extrême. Berthe avait pris mon bras et s'y appuyait presque avec abandon; jamais sa parole ne m'avait semblé

plus entraînant, sa beauté plus achevée.

« Est-il bien possible, me disais-je de temps en temps, que j'aie eu la pensée de renoncer à cette ravissante femme? »

Nous vîmes ensemble les principales églises, les vieux couvents convertis en ateliers, les anciens hôtels de la noblesse parlementaire, veufs aujourd'hui de leurs anciens maîtres.

A chaque monument elle attachait une chronique, une histoire, une légende. Ses récits, très-simples d'expression, revêtaient en passant par sa bouche un coloris poétique. De ma vie je n'ai entendu raconter avec cette suave éloquence; je ne pouvais me lasser ni de l'écouter ni d'admirer sa belle physionomie, toujours si calme et si noble.

— Tenez, me dit-elle en passant devant une vaste maison flanquée de tourelles et qui date du quinzième siècle, il y avait ici, autrefois, ce que nos pères appelaient une aumône. Cette maison, propriété d'un échevin fort riche qui mourut sans enfants, fut affectée par testament à une fondation dont

voici l'objet : un certain nombre de vieillards sans ressources y étaient logés et nourris; c'était là ce que vos théoriciens appellent les invalides du travail.

Trois fois par jour, les pauvres du quartier venaient à cette porte s'asseoir sur les bancs de pierre que voici; on leur distribuait à chacun une abondante nourriture; à certaines époques, on leur donnait une pièce d'argent. A cette maison, le fondateur avait attaché une rente pour subvenir à son entretien et à l'aumône. Des legs nombreux vinrent successivement se joindre à cette rente et augmenter l'importance d'une bonne œuvre dont les pauvres de Dijon ont profité pendant quatre cents ans.

Quand vint la Révolution, la rente fut confisquée et la maison elle-même devint un bien national. Les avocats, les mauvais nobles et les bourgeois imbéciles qui s'appelaient alors la nation se sont emparés ainsi des biens des pauvres dans la France entière; les doctrines spoliatrices et la faveur dont elles jouissent parmi le peuple sont la juste conséquence du vol commis par l'As-

semblée constituante.

Ce bien national, volé au peuple par des avocats au nom du peuple même, revendu à vil prix sous la Terreur, est devenu ce que vous voyez : un industriel en a fait une fabrique; vous pouvez lire son enseigne au-dessus de la porte, et, sous le badigeon de l'enseigne, vous apercevez les vestiges d'une croix. Aujourd'hui, les pauvres entrent encore dans cette maison, mais c'est pour y travailler treize ou quatorze heures par jour moyennant un salaire insuffisant; si l'ouvrage manque, ou si la santé s'en va, l'ouvrier misérable rencontre la charité moderne sous la forme d'une affiche placardée à ce mur.

Elle me montrait l'affiche que j'avais déjà vue près de Notre-Dame.

— Voilà bien, ajouta-t-elle, le caractère des deux époques. Autrefois, le pauvre venait à cette porte, et on lui disait : « Voici du pain, voici des vêtements, voici du bois, voici la maison du Dieu qui console les affligés. » Aujourd'hui, on affiche au même lieu, en face des mêmes misères : « La men-

ter, des insultes qu'il a vu prodiguer aux hommes et aux choses les plus respectables, il ne se demande avec quelque amertume s'il n'a pas été une dupe le jour où il a entrepris de se consacrer à la défense de pareils misérables.

Les privations, les souffrances qu'il a endurées, les dangers qu'il a courus se présenteront alors à son esprit, et neuf fois sur dix, la conséquence sera : un profond sentiment de découragement, et aussi un ferme propos de ne plus se gêner à l'avenir; en résumé, un mauvais soldat.

Voilà pourquoi il ne faut pas que les soldats participent aux luttes électorales; leurs concitoyens s'y montrent sous un trop mauvais jour, et après quelques séances, les colonels ne pourraient plus obtenir de leurs hommes les sentiments de dévouement sans lesquels il n'y a pas de bonne armée.

LASTADIE.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

La lune rousse n'est pas encore commencée, et cependant nous avons déjà ressenti un abaissement de température qui a fait peur aux vignerons.

Hier matin, on a vu de la glace. Fort heureusement, la vigne n'est pas encore assez avancée; il n'y a pas eu de mal.

Aujourd'hui, il fait encore bien froid. Le vent souffle du nord-est. Ce matin, il a tombé de la neige.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL,

Rue Basse-Saint-Pierre, n° 6.

L'une des plaies de notre époque, si profondément troublée, c'est la diffusion des mauvais livres, qu'une presse licencieuse et impie répand chaque jour par milliers sous le nom de romans, feuilletons, revues, pièces de théâtre, et dont les doctrines perverses menacent de tout détruire : religion, famille, société.

A la coalition du mal il faut opposer la coalition du bien, au mauvais livre le bon livre, au mensonge la vérité, à une littérature athée et matérialiste une littérature morale et chrétienne; tel est le but que s'est proposé la Société de Saint-Vincent-de-Paul de notre ville en offrant aux familles une Bibliothèque choisie, qui unit l'utile à l'agréable, étant composée d'une partie sérieuse et instructive et d'une partie récréative.

Cette Bibliothèque, qui compte déjà un grand nombre de volumes, s'enrichit chaque année de tous les bons ouvrages publiés par la presse catholique, et fournit ainsi des livres intéressants qu'on peut lire sans danger, et où tout est fait pour orner l'esprit, former le cœur et faire naître dans les âmes l'amour du vrai, du beau et du bien.

La Bibliothèque est ouverte le mardi et samedi de chaque semaine, depuis 2 heures de l'après-midi jusqu'à 3 heures. Elle est transférée, de la Grand'Rue, rue Basse-Saint-Pierre, n° 6.

Les deux sociétés anonymes, à capital variable, du *Patriote* et de *l'Imprimerie du Commerce* se sont déclarées dissoutes à partir du 1<sup>er</sup> mai prochain.

Le *Patriote* annonce que sa publication sera continuée par une société nouvelle.

On lit dans *l'Union libérale* :

« Nous avons commis une légère erreur dans l'article que nous avons consacré au carrousel qui doit être donné à Tours, à l'occasion du concours régional, par le 3<sup>e</sup> régiment de dragons.

» Ce carrousel n'est pas dirigé, comme nous l'avons dit, par un officier de l'École de cavalerie de Saumur, venu exprès, mais par un officier sorti de cette École, M. de Libran, capitaine-instructeur au 3<sup>e</sup> régiment de dragons en garnison à Tours. »

D'après le *Journal d'Angers*, la commutation de peine de la veuve Bruère est un fait positif. Elle passera encore quelques jours dans la prison d'Angers, dit-il, puis sera dirigée sur une prison centrale destinée aux femmes, probablement Vannes.

On écrit de Vernantes (Maine-et-Loire), à *l'Union de l'Ouest* :

« Il y a quelques jours, j'ai été témoin et acteur, je m'en félicite, d'une imposante manifestation en l'honneur de N. S. P. le Pape Pie IX. Plus de huit cents personnes s'étaient rendues au château de Jalesnes, où venait d'arriver M. le comte Urbain de Maillé, de retour de son voyage à Rome. M. de Maillé avait eu l'honneur et la joie d'être reçu au Vatican, dans les rangs de cette députation si nombreuse venue, au mois de mars, de toutes les contrées de l'Europe; il y représentait les catholiques de Vernantes, qui l'avaient expressément chargé d'être auprès du Saint-Père l'interprète de leurs pieux sentiments.

» Aussi, c'a été, pour ainsi dire, un entraînement général, quand a connu l'arrivée de M. de Maillé : beaucoup de ceux qui n'avaient pu voir le pèlerin avant son départ, ont voulu apprendre de lui les détails de son voyage. M. Urbain de Maillé éprouvait un grand bonheur à répondre à toutes les questions : il a décrit le beau spectacle auquel il avait pris part; il a répété les paroles de Pie IX à la députation européenne et, enfin, il a dit quelles bénédictions spéciales il avait demandées et obtenues du Saint-Père pour les fidèles de Vernantes. De toutes parts, quand il a eu fini de parler, les cris de *Vive Pie IX!* plusieurs fois répétés, ont répondu à l'émouvant récit du pèlerin.

» Je suis bien aise de vous mander ces choses, parce qu'elles sont à l'honneur de notre population. Je ne sais pas si M. de Maillé a éprouvé quelque fatigue à son pèlerinage; mais, en tout cas, la joie sincère qu'on lui a témoignée et les sentiments de vive sympathie qui l'ont accueilli au retour, étaient bien une récompense digne d'un croyant si ferme et si zélé. »

Du reste, ajouta-t-elle avec une grâce charmante, croyez bien que je désire ardemment la réalisation de l'ordre nouveau que vous entrevoyez dans l'avenir. Ma naissance et ma noblesse de sang ne m'empêchent pas d'être avant tout une fille chrétienne.

Plus loin, elle me fit arrêter devant un édifice d'apparence monumentale marqué au cachet du dix-septième siècle.

— Là, dit-elle, il y avait un collège. La Révolution en a chassé les élèves, proscrit et massacré les professeurs. On demande aujourd'hui l'instruction gratuite pour tous. Elle existait avant la confiscation du domaine ecclésiastique, et le nombre des écoliers était deux fois supérieur à celui de notre temps; cependant la France n'avait alors que vingt-cinq millions d'habitants. Et que diriez-vous si je vous montrais qu'en réalité l'instruction publique dépérissait depuis deux cents ans? Pendant le moyen-âge, cette époque si peu connue et tant calomniée, les princes, les évêques, les communautés, ne négligeaient rien de ce qui pouvait encourager l'enseignement. Des

Le jour de la foire de Châtillon, il a été volé, par un adroit filou, à un cultivateur d'Indre-et-Loire, une somme de 1,020 fr. en billets de banque. Cette somme était le produit d'une paire de bœufs, qu'on venait de payer à ce cultivateur presque au même instant que celui où le vol s'est accompli.

Cet homme venait à peine de déposer sa bourse dans sa poche, qu'elle lui fut arrachée violemment par un voleur qui ne put reconnaître et qui se sauva à toutes jambes en criant le plus fort : « Au voleur! au voleur! »

En même temps, un des acolytes de cet audacieux larron cherchait à consoler le malheureux cultivateur, en plaignant son sort, mais aussi en le retenant par ses habits et en le tournant du côté opposé à celui où l'autre s'était enfui, afin qu'il ne pût le poursuivre et donner son signalement.

LOTÉRIE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

## LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS.

Nos 11 — 32 — 44 — 65 — 82 — 88 — 103 — 114 — 184 — 216 — 391 — 416 — 437 — 459 — 477 — 489 — 493 — 515 — 529 — 552 — 587 — 611 — 659 — 663 — 668 — 694 — 746 — 750 — 763 — 802 — 878 — 917 — 941 — 960 — 971 — 989 — 1004 — 1038 — 1041 — 1080 — 1107 — 1118 — 1128 — 1154 — 1184 — 1236 — 1251 — 1415 — 1483 — 1487 — 1497 — 1533 — 1536 — 1562 — 1571 — 1591 — 1592 — 1596 — 1598 — 1648 — 1679 — 1702 — 1707 — 1716 — 1733 — 1748 — 1770 — 1859 — 1865 — 1869 — 1917 — 1922 — 1942 — 1953 — 1958 — 2021 — 2084 — 2099 — 2103 — 2152 — 2159 — 2170 — 2205 — 2216 — 2241 — 2246 — 2247 — 2257 — 2295 — 2303 — 2348 — 2367 — 2382 — 2422 — 2435 — 2515 — 2526 — 2550 — 2588 — 2643 — 2644 — 2653 — 2705 — 2707 — 2708 — 2721 — 2727 — 2730.

## Bulletin commercial et agricole.

Malgré le beau temps, les blés sont presque partout en hausse. La culture offre peu, soit qu'elle n'ait pas besoin d'argent et désire garder ce qui lui reste de céréales jusqu'à la récolte prochaine, soit qu'elle ne soit pas entièrement satisfaite de l'apparence des récoltes en terre.

Nos cours sont maintenant assez élevés, non seulement pour empêcher toute exportation, mais pour permettre l'importation, et des achats déjà assez importants ont été faits à l'étranger par la meunerie de Paris et du Nord.

Il eût été plus sage de moins vendre au début, et aujourd'hui d'être moins tenace dans les prix.

La France, cette année, n'a pas besoin de blés étrangers; mais malheureusement le cours de 8 marques influence toujours les pays producteurs et cette année prouve trop pourtant que ce n'est pas toujours un guide bon à suivre.

Les orges sont épuisées, les avoines sont aussi fortement tenues.

Les vins ont peu de demandes.

DESTRUCTION DES ESCARGOTS.

Les vignobles on se plaint vivement de la multiplication d'escargots d'une effroyable abondance pendant la longue période de caudée sans doute par les pluies qui a remplacé les gelées pendant le dernier hiver et jusqu'au printemps.

Il y a un moyen efficace de purger les vignes de cette vorace engeance : c'est de les souffrir avec du soufre sublimé, ni plus ni moins que pour combattre l'oidium. Le soufre est un poison irrésistible pour les escargots et les limaces, et en outre le soufre développe la vigueur de la végétation de la vigne. On en a eu des preuves si convaincantes pendant la dernière période de l'oidium, qu'il n'y a que des avantages à le mêler aux engrais de la vigne.

Nous sommes convaincus également qu'en saupoudrant de soufre beaucoup d'autres végétaux attaqués par des mollusques ou des larves parasitiques, on atteint le double résultat qui signale le soufre à l'attention des vignerons.

## Dernières Nouvelles.

Le *Constitutionnel* annonce que le maréchal Bazaine est atteint d'une bronchite aiguë qui l'aurait obligé de s'aliter.

Dans le discours qu'il a prononcé mardi à la réunion privée de Belleville, M. Gambetta a rappelé que le concours du parti républicain a sauvé plusieurs fois le gouvernement, et qu'il continuera de l'appuyer, parce qu'il représente la République.

La conduite du parti républicain continuera, dit-il, à être prudente, ajoutant qu'il faut créer successivement les mœurs républicaines et établir l'équilibre entre le parti novateur et le parti conservateur.

L'orateur déplore l'attitude de plusieurs républicains, en ces derniers temps.

Il repousse le reproche d'exclusivisme, et dit qu'il ne faut plus se confier aux ambitieux qui abandonnent la démocratie quand leur fortune est faite.

En terminant, il signale le progrès de l'esprit démocratique en France.

MM. Peyrat et Edmond Adam protestent dans le *Siccle* contre les assertions de plusieurs journaux prétendant qu'ils ont fait des démarches pour obtenir le désistement de M. Barodet et qu'ils appuient la candidature de M. de Rémusat.

Pour les articles non signés : P. GODDET.

LE  
**CHOCOLAT-MENIER**  
SE VEND PARTOUT  
ON ÉVITERA  
LES CONTREFAÇONS  
EN EXIGEANT  
le véritable nom.

licité est interdite! »

— Ma cousine, lui dis-je en hésitant, car je disais une banalité, le travail est la loi des sociétés modernes.

— Mon cousin, me répondit-elle en souriant, Dieu a dit à l'homme : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front; » la loi du travail est antérieure aux sociétés modernes, antérieure de l'âge entier du monde. La société chrétienne, renversée par la Révolution, proclamait aux pauvres la loi du travail, mais elle obligeait les riches à la loi de charité. En attendant que l'avenir ait tenu les promesses dont on nous berce, je conserverai dans mon cœur une vénération profonde pour le passé, qui pourvoyait avec tant de sollicitude à la subsistance des pauvres.

— Oui, m'écriai-je, mais que d'abus!

— Je ne le nie pas, mais l'abus doit-il nous empêcher de rendre hommage à l'esprit d'une institution? Que de gens qui, pour un petit abus, jettent des cris d'aigle, et qui, pour d'immenses bienfaits, n'ont pas un éloge. L'abus! c'est le cheval de bataille de tous les intrigants.

fondations sans nombre sont là pour l'attester, et les furibondes déclamations de nos révolutionnaires n'empêcheront pas que cela soit. Non-seulement l'instruction était partout gratuite, mais encore il n'y avait pas de collège qui ne fût doté d'un grand nombre de bourses toujours réservées à des élèves pauvres qui les avaient méritées par une aptitude reconnue. Les bourses n'étaient pas alors, comme elles sont aujourd'hui, une faveur, une monnaie électorale, un instrument de corruption à l'usage des gouvernements.

Toute difficulté s'aplanissait devant les écoliers sans fortune; la loi les affranchissait des charges de l'impôt, eux et les objets de consommation nécessaires à la vie. Pour citer une ville entre plusieurs, Avignon possédait avant la Révolution sept collèges où l'instruction était donnée gratuitement. Aujourd'hui, elle n'en a qu'un, où le monopole universitaire vend fort cher une instruction détestable.

En vérité, c'est une amère plaisanterie que d'oser dire, comme on le dit chaque

jour, aux applaudissements des aveugles de la bourgeoisie : « Aujourd'hui, l'instruction publique ouvre à tous toutes les carrières. »

Quelle niaiserie! Est-ce que, depuis l'alphabet jusqu'au diplôme de docteur, l'État ne prélève pas sur l'instruction une foule d'impôts iniques? Est-ce que l'écolier n'est pas obligé de payer pour avoir le droit d'apprendre? Et, s'il faut payer et dépenser dix mille francs au moins avant d'être avocat, l'instruction, dans notre prétendu siècle d'égalité, n'est-elle pas le privilège du riche?

(La suite au prochain numéro.)

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.

Dimanche 27 avril 1873,

DE 4 A 5 HEURES, SQUARE DU THÉÂTRE.

Programme.

1. Le 29<sup>e</sup> de Mobile (Maine-et-Loire), marche..... A. VOISIN, ex-capitaine.
2. La Sonnambula, fantaisie..... BELLINI.
3. Mandarine, polka..... CLODOMIR.
4. An der schönen blauen donau, valse..... J. STRAUSS.
5. Delphine, polka..... JACQUET.
6. La Gracieuse, rédowa..... COUTURIER.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalescière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Aucune maladie ne résiste à la douce Revalescière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74 000

cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 59,381.

Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (I-ère), 25 août.

Monsieur, — La Revalescière Du Barry m'a délivré d'une inflammation d'estomac et des intestins dont j'ai horriblement souffert pendant trois ans. Je ne pouvais supporter aucun aliment ni breuvage, je rendais tout; je désirais la mort, j'avais des pensées de me suicider malgré que je n'eusse que trente ans. C'est la Revalescière, que j'ai employée en désespoir de cause, qui m'a parfaitement rendu la santé.

F. FERRIOL, marchand.

Cure N° 62,845.

Ecrainville (Seine-Inférieure), 27 novembre.

Je souffrais pendant trente-six ans d'un asthme qui me forçait à me relever quatre ou cinq fois chaque nuit par l'oppression qui allait me faire perdre respiration. Il y a huit jours que je prends la Revalescière Du Barry, et m'en trouve très-bien. Je dors maintenant très-bien et respire facilement.

J'ai l'honneur, etc.

BOILET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.;

12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs.

— La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 100. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépot à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, Combon, rue St-Jean, GONDRAUD, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 AVRIL 1873.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72.	55 70	»	»	20	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	805	»	»	»	»	»
4 1/2 % jouiss. mars.	79 25	»	»	15	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	658 75	»	»	»	»	»
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	»	Crédit Mobilier	420	»	12 50	»	»	»
5 % Emprunt 1871	»	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	995	»	»	2 50	»	»
Emprunt 1872	91 10	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	362 50	»	2 50	»	»	»
libéré	89 70	»	»	10	Est, jouissance nov.	521 25	»	»	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	222	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	890	»	»	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	391 30	»	»	50	Midi, jouissance juillet.	591 25	»	»	3 75	»	»
1865, 4 %	439	»	»	1	Nord, jouissance juillet.	1015	»	»	5	»	»
1869, 3 % t. payé.	280 50	»	»	50	Orléans, jouissance octobre.	811 25	»	»	»	»	»
1871, 3 % 70 fr. payé.	250 25	»	»	1	Ouest, jouissance juillet, 65.	507 50	»	»	»	»	»
Banque de France, j. juillet.	4360	»	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	945	»	»	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	572 50	»	»	1 25	Compagnie parisienne du Gaz.	685	»	»	1 25	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	480	»	»	»	Société Immobilière, j. janv.	19	»	»	»	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	337 50	»	»	»							

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 11 novembre).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir,	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — soir, omnibus.	
4 — 44 — —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

HABILLEMENTS POUR HOMMES ET ENFANTS

SAUMUR, rue d'Orléans, n° 28.

SUCCURSALE

DE LA GRANDE MAISON DE PARIS

Rue Croix-des-Petits-Champs, nos 5, 7 et 9,

QUI A OBTENU CINQ RÉCOMPENSES

Aux Expositions universelles.

SEULE MÉDAILLE D'OR

à l'Exposition

DE LYON

1872

SUCCURSALE DE LA GRANDE MAISON DE PARIS.

1873

SAISON D'ÉTÉ

MISE EN VENTE

d'assortiments considérables en

HABILLEMENTS POUR HOMMES ET ENFANTS

PRIX FIXE. — SAUMUR, rue d'Orléans, 28. — PRIX FIXE.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

1<sup>o</sup> UNE MAISON, sise à Saumur, ancienne route d'Angers, n° 98, comprenant quatre chambres au rez-de-chaussée, quatre chambres au premier, greniers, buanderie, caves, cour, écurie, hangar, jardin, passage sur la Levée-Neuve;

2<sup>o</sup> JOLIE PETITE MAISON DE MAÎTRE, jardin et verger, bâtiments de fermier, terres et prés, sur le bord de l'Authion, au Port, commune de Vivy, d'une contenance de 2 hectares 74 ares 57 centiares;

Le tout dépendant de la succession de M<sup>me</sup> veuve Honoré-Constant Dumény-Jousseau.

S'adresser, pour traiter, à M. BERANGER-GUERIN, à Saint-Lambert, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (179)

A VENDRE OU A LOUER

PETITE MAISON ET JARDIN

Agréablement situés. Bornés au nord par l'enclos des frères de l'École chrétienne et au sud par le jardin de M. Martineau, et près du château d'eau projeté. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> PAUL TAUREAU, notaire à Doué-la-Fontaine.

A VENDRE A L'AMIABLE,

UNE JOLIE MAISON DE CAMPAGNE.

Située au village de Messemé, commune du Vaudelnay Rillé, canton de Montreuil-Bellay, sur la route de Doué au Puy-Notre Dame et sur la ligne du chemin de fer projeté de Montreuil à Chalonnes;

Bâtiments d'habitation nouvellement remis à neuf et en parfait état; Vastes bâtiments de servitudes, pressoir, écurie, remises, caves;

Basse-cour, jardin potager; Grand clos, attenant à la maison et entouré de murs, planté pour la plus grande partie en vignes d'excellent rapport.

Entrée en jouissance immédiate. Facilités pour les paiements.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, à M<sup>e</sup> Paul TAUREAU, notaire à Doué. (144)

A VENDRE D'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grands différends, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON, sise à Saumur, rue de la Chouetterie, appartenant à M<sup>me</sup> veuve PARIS;

JARDIN;

Plus DEUX CHAMBRES et greniers au-dessus, même rue, dans une cour commune.

S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD. (167)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaura-paire,

Joignant d'un côté M<sup>me</sup> veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.

Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.

Conditions avantageuses. S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (106)

M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

A VENDRE D'OCCASION,

QUATRE BEAUX BILLARDS

Avec leurs accessoires. S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

1<sup>o</sup> UNE PORTION DE MAISON, rue Royale, avec ou sans magasin;

2<sup>o</sup> UNE AUTRE PORTION DE MAISON, avec jardin, près le pont Napoléon.

S'adresser à M. E. MILLOCHEAU.

A CÉDER

Présentement,

UN PETIT MAGASIN

D'ÉPICERIE, GRAINETERIE,

Mercerie,

A la Croix-Verte.

S'adresser au bureau du journal.

NOUVEAUTÉS.

MAISON GABORIT

Rue Saint-Jean, 6. On demande un apprenti.

NOUVEAUTÉS.

E. BIZERAY

A Saumur,

DEMANDE DES OUVRIÈRES pour l'atelier de couture.

ANCIENNE MAISON OGER

Fabrique de Parapluies.

PICARD-OGER

Successeur,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de réinstaller, rue du Portail-Louis, 54, à Saumur, un magasin de PARAPLUIES, OMBRELLES, CANNES, etc., à des prix excessivement réduits.

Son magasin possède, pour la nouvelle saison, un très-bel assortiment de haute nouveauté et d'une fabrication irréprochable.

M. PICARD OGER se charge de toutes les réparations concernant cette partie. (159)

Saumur, imp. de P. GODET.